

Provence Promotion

VIDEO DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Cahier des Charges

Version 2

27/03/07

Document strictement personnel et confidentiel
Photocopies et diffusion interdites

AVERTISSEMENT

Le présent document vous est remis afin de vous permettre d'évaluer le budget du projet. En acceptant de recevoir ou de prendre connaissance du présent document qui contient des informations stratégiques, vous vous engagez à considérer l'opération décrite ainsi que les éléments contenus dans ce document et ceux qui vous seront fournis ultérieurement comme confidentiels, à ne pas divulguer à des tiers, à ne pas les utiliser à une fin autre que l'étude de votre participation éventuelle à l'opération décrite, et à retourner PROVENCE PROMOTION à première demande de celle-ci ou une fois votre étude achevée tous les documents originaux, notes et copies sur quelque support que ce soit en votre possession. Ce document est purement informatif et aucune des informations qu'il contient n'est contractuelle, ni ne saurait engager PROVENCE PROMOTION de quelque manière que se soit.

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



SOMMAIRE

1. Analyse stratégique	4
1.1. Commanditaire	4
1.2. Genèse du projet	4
1.3. Thème	4
1.4. Objectifs	4
1.5. Cibles	5
1.6. Les utilisateurs	5
1.7. Antécédents	5
1.8. Antécédent de la concurrence	6
2. Exploitation envisagée	6
2.1. Modes d'exploitation	6
2.2. Conditions de diffusion	7
3. Caractéristiques artistiques	7
3.1. Style	7
3.2. éléments différenciateurs	7
3.3. Longévité de la vidéo	8
4. Caractéristiques techniques	8
4.1. Durée de la vidéo	8
4.2. Supports de tournage	8
4.3. Supports de livraison	8
4.4. Lieux de tournages	8
5. Gestion de Projet	9
5.1. Pilotage du projet : Maitrise d'ouvrage	9
5.2. Maitrise d'œuvre	9
5.3. Contraintes de délais	9
5.4. Planning	9
6. Cession des droits	10
6.1. Reproduction et représentation	10
6.2. Fragments et rush	10
7. Clauses complémentaires	10
7.1. Modalités de facturation	10
7.2. Pénalités	10
7.3. Confidentialités	10
8. Principe de la consultation	11
8.1. Organisme acheteur	11
8.2. Objet du marché	11
8.3. Caractéristiques principales	11
8.4. Durée du marché	11
8.5. Conditions de participation	12
8.5.1 Attestation :	12
8.5.2 Situation juridique	12

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



8.5.3	Référence professionnelle et capacité technique - références requises	12
8.6.	Critères d'attribution	12
8.7.	Procédures	13
8.8.	Conditions de délai	13
8.9.	Budget	13
8.10.	Réponse du prestataire	13

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



Ce document a pour but de définir les modalités de création d'une vidéo de présentation des Bouches du Rhône.

1. Analyse stratégique

1 . 1 . C O M M A N D I T A I R E

Provence Promotion, Agence de Développement Economique des Bouches-du-Rhône, créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a pour vocation de faciliter l'implantation d'entreprises nouvelles, françaises ou étrangères dans le département.

1 . 2 . G E N E S E D U P R O J E T

Provence Promotion a exprimé le besoin d'une vidéo de promotion du territoire ; la CCIMP (notamment Pôles Affaires Internationales et Tourisme) et le Conseil Général (Direction de l'économie et de l'international) ont eux aussi la nécessité de mettre en avant le territoire grâce à une vidéo.

1 . 3 . T H E M E

Cette vidéo aura pour thème la mise en avant du potentiel économique du département.

1 . 4 . O B J E C T I F S

- se doter d'une vidéo professionnelle qui mettra en avant les atouts économiques du département dans ses différentes composantes (entreprises notamment)
- dynamiser l'image du département
- inciter les entreprises étrangères et tout prospect à s'implanter
- valoriser les entreprises et les filières du département

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



1 . 5 . C I B L E S

Exogènes :

- prospects et investisseurs français et étrangers (notamment lors de salons)
- réseau de prescripteurs
- délégation étrangères : entreprises et institutionnel

Endogènes :

- ressortissants CCIMP
- public professionnel du CG13

1 . 6 . L E S U T I L I S A T E U R S

- Provence Promotion
- CCIMP
- Direction de l'économie du CG13
- Réseau de prescripteurs de Provence Promotion

1 . 7 . A N T E C E D E N T S

Provence Promotion s'est doté de vidéos de présentation économique du département

- en 1999 vidéo avec voix off de 5mn, bilingue FR/GB
- en 2002 vidéo sans voix off de 4 mn, bilingue FR/GB

Ces vidéos sont de conception ancienne et restent très institutionnelles.

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



1 . 8 . A N T E C E D E N T D E L A C O N C U R R E N C E

Nous appelons « concurrence » les autres agences de développement économique en France et à l'étranger.

En France, les autres agences de développement économique ne possèdent pas de vidéo.

Seul le CG08 et l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) ont réalisé des vidéos de présentation.

Nous avons réunis des vidéos de nos concurrents après visionnage, il apparaît que :

- La plupart des vidéos sont très institutionnelles et classiques : CG08, Albacète
- D'autres adoptent un discours institutionnel mais utilise des effets visuel : Séoul, Clip « Wireless » de l'AFII
- 2 vidéos se démarquent par le format et le ton : « Lyon, valeur sûre » et « Lyon, confluence des talents »

(voir site internet : http://www.lyon-business.org/ccm/fr/outils/mediatheque/consultation.jsp/_itemId=8056035/)

2. Exploitation envisagée

2 . 1 . M O D E S D ' E X P L O I T A T I O N

La vidéo sera diffusée principalement en externe à l'occasion de :

- Réunions
- RDV de prospection
- Réception de délégation
- Salons
- Sur des sites internet

Exploitation principale :

Diffusion à partir d'un PC et/ou d'un lecteur DVD via un écran plasma ou un écran d'ordinateur ou un vidéoprojecteur.

Exploitation secondaire :

Diffusion TV et/ou cinéma

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



2 . 2 . C O N D I T I O N S D E D I F F U S I O N

Cette vidéo pourra être diffusée par un utilisateur (désigné au paragraphe 1.6) dans le cas de :

- Réunions
- RDV de prospection
- Réception de délégation
- Salons

Etre visualisée par une des cibles (définies au paragraphe 1.5) seule à l'occasion de :

- Salon
- Visite du site web

3. Caractéristiques artistiques

3 . 1 . S T Y L E

Nous recherchons un produit à forte créativité qui rompt avec les présentations institutionnelles classiques. La priorité sera donnée à la créativité, à la modernité, et au sens des images.

Le style sera celui d'un clip accessible et intelligible pour tout public international sensibilisé à l'économie et aux investissements.

Il conviendra dans l'approche du scénario de bien intégrer que nos publics sont issus de tous les pays des différents continents. Le « langage » sera donc universel et international, adaptable à plusieurs langues, cultures et religions.

Nous attendons du prestataire qu'il propose une « signature » .

Il n'y a pas de contraintes de réalisation. L'achat d'images et les prises de vues en studio peuvent être intégrés à des tournages spécifiques.

De même, une musique originale peut être proposée.

3 . 2 . E L E M E N T S D I F F E R E N C I A T E U R S

(A titre indicatif)

Il s'agit de mettre en avant des éléments concrets d'argumentation économique autour de la situation géographique, les RH et la R&D en mettant en valeur le cadre de vie sous un aspect facilité de recrutement, bien être au travail.

Situation géographique

- A la fois porte d'entrée et porte de sortie du territoire européen :
- Porte de sortie vers les pays du bassin méditerranéen

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



- = hub, carrefour, gateway
- Mer et frontalier

Evolutivité

- Créativité, R&D
- Territoire en mouvement, en devenir, notion de potentiel

Dimension humaine

- Espaces préservés : implique qualité de vie et
- Culture et art de vivre
- Sens de l'accueil, humanisme – dimension des individus
- Illustrer le caractère international (nom d'entreprises, étudiants...)

3 . 3 . L O N G E V I T E D E L A V I D E O

Cette vidéo ne devra pas être datée ou datable par les éléments concrets qui y seront exposés (ex : % de croissance, Chiffre d'Affaires...).

4. Caractéristiques techniques

4 . 1 . D U R E E D E L A V I D E O

Nous envisageons 2 formats :

- Spot de 1 à 2 mn
- Vidéo de 2 à 5 mn

4 . 2 . S U P P O R T S D E T O U R N A G E

Béta numérique

4 . 3 . S U P P O R T S D E L I V R A I S O N

DVD vidéo et fichier MPEG2 sur DVD avec et sans voix off, avec et sans incrustations

4 . 4 . L I E U X D E T O U R N A G E S

Les tournages s'effectueront dans les espaces naturels et les entreprises des Bouches du Rhône.

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



5. Gestion de Projet

5 . 1 . P I L O T A G E D U P R O J E T : M A I T R I S E D ' O U V R A G E

Le projet sera piloté par Provence Promotion avec l'appui technique du CG13 et de la CCIMP.

Composition de la maîtrise d'ouvrage :

Responsable projet :

Le maître d'ouvrage nommera une personne dédiée au projet, habilitée à prendre les décisions opérationnelles. Il en réfère au comité de pilotage.

Comité de pilotage :

Sera composé des représentants du CG13, de la CCIMP et de Provence Promotion pour le projet. Le comité de pilotage prendra les décisions stratégiques sur le projet.

NB : La maîtrise d'ouvrage se chargera du dépôt légal du film auprès de la bibliothèque nationale et sa déclaration auprès du CSA.

5 . 2 . M A I T R I S E D ' Œ U V R E

Nous souhaitons que le prestataire décrive la démarche d'intervention qu'il entend suivre pour réaliser avec succès son mandat.

Il devra proposer la méthodologie de travail, les étapes et sous étapes qui seront suivies dans l'élaboration et la mise en œuvre de la vidéo.

Le plan d'action détaillé devra couvrir la durée totale de l'intervention et comprendre les étapes et activités à réaliser, le calendrier d'exécution, les responsabilités, les rapports et les biens livrables.

Il devra nommer un responsable de projet, interlocuteur unique du maître d'ouvrage.

5 . 3 . C O N T R A I N T E S D E D E L A I S

Présentation de cette vidéo le 07/06/2007 lors de l'Assemblée générale de Provence Promotion (demande du Président de PP)

5 . 4 . P L A N N I N G

Voir annexe 1

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



6. Cession des droits

6 . 1 . R E P R O D U C T I O N E T R E P R E S E N T A T I O N

Le maître d'œuvre cède à la maîtrise d'ouvrage l'intégralité des droits de reproduction et de représentation de l'œuvre dans son intégralité, pour une durée illimitée, sur tous supports connus ou inconnus en toutes versions, en tous pays pour l'exploitation non commerciale relevant des attributions du maître d'ouvrage.

6 . 2 . F R A G M E N T S E T R U S H

Le maître d'œuvre cède les droits d'exploitation de tous fragments et éléments originaux (rush) réalisés lors des tournages au maître d'ouvrage.

Les rushs lui seront livrés numérisés sur support DVD afin de pouvoir être ré exploité à partir de logiciels de montage vidéo.

7. Clauses complémentaires

7 . 1 . M O D A L I T E S D E F A C T U R A T I O N

Le prestataire devra expliquer les modalités de facturation et la durée de validité de l'offre.

7 . 2 . P E N A L I T E S

Des pénalités financières, à définir lors de la signature du contrat, seront appliquées en cas de non respect des délais de livraison, sur la base du planning valider par les 2 parties lors de la contractualisation.

7 . 3 . C O N F I D E N T I A L I T E S

Le titulaire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations et documents dont il aura eu connaissance ou qui lui auront été transmis durant l'exécution du marché. Il s'interdit notamment toute transmission d'informations ou toute remise de documents à des tiers, sans l'accord préalable de Provence Promotion.

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



8. Principe de la consultation

8 . 1 . O R G A N I S M E A C H E T E U R

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Provence Promotion

Les docks – atrium 10.5

10 place de la joliette – BP 45607

13567 Marseille Cedex 02

Contacts :

Laetitia Biciacci

Tel : 04.96.11.60.05

Fax : 04.96.11.60.11

Email : l.biciacci@provence-promotion.fr

8 . 2 . O B J E T D U M A R C H E

Objet du marché : Création d'une vidéo de présentation des Bouches du Rhône

Type de marché de fourniture : Prestation d'agence

Type de marché de services : Communication

Forme du marché : Appel d'offres

Valeur maximum du marché en Euros TTC : 130 000

Lieu de livraison : Provence Promotion - Les docks – atrium 10.5 - 10 place de la joliette - BP 45607 - 13567 Marseille Cedex 02

8 . 3 . C A R A C T E R I S T I Q U E S P R I N C I P A L E S

Détaillées dans le présent cahier des charges.

8 . 4 . D U R E E D U M A R C H E

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 16/04/07 jusqu'au 07/06/07

Date de livraison des prestations (fournitures/services) : au plus tard le 03/06/07

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



8 . 5 . C O N D I T I O N S D E P A R T I C I P A T I O N

8.5.1 Attestation :

Il est demandé au candidat de fournir une attestation sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3, L. 143-5 et L. 620-3 du code du travail.

De faire une proposition dans le budget, tout dépassement sera un motif de rejet.

8.5.2 Situation juridique

Il est demandé au candidat de fournir un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ou équivalent.

8.5.3 Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Il est demandé au candidat de fournir une description de l'activité de l'entreprise et de ses moyens ainsi que des références de prestations similaires du présent marché.

8 . 6 . C R I T E R E S D ' A T T R I B U T I O N

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
Compréhension du mandat / Qualité et précision de l'offre	15
Originalité des propositions	25
Validité et pragmatisme de la méthodologie et du plan de travail	10
Calendrier réaliste de réalisation	5
Compétences et expérience des acteurs du projet	25
Coût réaliste de l'intervention	20
Appréciation globale de l'offre	100

Economic Development Agency • 10, place de la Joliette • Atrium 10.5

Les Docks • B.P. 45 607 • 13567 Marseille • Cedex 02 • France

Tel : 33 (0)4.96.11.60.00 • Fax : 33 (0) 4 96.11.60.11

www.investinprovence.com • email : provence-promotion@provence-promotion.fr



8 . 7 . P R O C E D U R E S

Appel d'offre ouvert conformément au « Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics - JO du 31/12/2005 ».

8 . 8 . C O N D I T I O N S D E D E L A I

Date de publication de l'appel d'offre : 31/03/07

Date limite de réception des offres : 16/04/07 à 17h00 par courrier ou par mail avec demande d'accusé de lecture

Date de notification d'attribution : 30/04/07

8 . 9 . B U D G E T

Le budget alloué à l'opération est de 80 000 à 130 000 euros TTC.

Ce budget devra comprendre :

- les 2 formats
- a minima les versions FR et GB
- Les droits musicaux s'il y a lieu
- Les frais de déplacement, de repas et de logement du prestataire
- Les couts de duplication sur DVD, boitiers et jaquettes.

Le contrat sera conclu sous forme d'une prestation au forfait.

8 . 1 0 . R E P O N S E D U P R E S T A T A I R E

Nous souhaitons que le prestataire réponde à l'appel d'offre, en nous fournissant :

- Les coûts de conceptions
- une ou plusieurs propositions de canevas ou story board, nous permettant de nous faire une idée sur le projet final
- une proposition commerciale détaillée en termes de coût de réalisation du scénario, de tournage, de montage et de duplication sur DVD

Annexe 1

